



LES DÉJEUNERS DE L'AFDD

LES MISSIONS EXTRA-JUDICIAIRES DE L'EXPERT DE JUSTICE (EXPERT DE PARTIE, EXPERTISES DES ARTICLES 1843-4 ET 1592 DU CODE CIVIL, RÔLE DE L'AVOCAT)

AVEC LES INTERVENTIONS DE MM.

MAÎTRE P. DE FONTBRESSIN - VICE-PRÉSIDENT DE
L'AFDD

P. LOEPER - PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CONSEIL
NAT. DES COMPAGNIES D'EXPERTS DE JUSTICE

J-L. FOURNIER - EXPERT PRÈS LA COUR DE CASSATION

5 DÉCEMBRE 2022 • SALONS FRANCE-AMÉRIQUES

12H15-14H

9-11 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, PARIS

INSCRIPTIONS REÇUES DÈS À PRÉSENT AUPRÈS D'ARIANE GUIGNOT-DE
GUILLENCHMIDT : ARIANE.GUIGNOT@AGG-AVOCATS.FR

LE RÉGLEMENT DU DÉJEUNER (40 EUROS) S'EFFECTUE LE JOUR MÊME.